

# En chacun de nous sommeille un aidant qui s'ignore...

*Propos de la déléguée générale du collectif « Association Je t'Aide », Morgane Hiron*

- Bonjour à toutes et à tous, je suis très heureuse d'être là pour cette journée d'étude, on voit que la question des aidants, c'est un thème qui émerge dans la société et au sein du ministère des finances, c'est important de continuer à tracer cette voie avec des actions concrètes, je suis déléguée générale du Collectif Je T'aide, j'ai apporté des flyers, et notre plaidoyer annuel qui est sur la poubelle à droite, j'espère qu'il n'ira pas à la poubelle, vous pourrez les prendre au moment des pauses.

L'idée est de dire un peu le cadre général, qui sont les aidants, quels sont les enjeux, les avancées, mais aussi les insuffisances des politiques publiques, quelles sont les ressources, si vous êtes vous-mêmes aidants ou si vous en connaissez autour de vous, et un mot aussi, en tant qu'agent, qu'est-ce que vous pouvez pousser en interne, qu'est-ce qui se fait dans d'autres structures employeuses, publiques ou privées.

Un mot sur le Collectif Je T'aide, aujourd'hui, il est composé de structures adhérentes, vous les voyez à l'écran, nous sommes 26 aujourd'hui.

Vous reconnaissez peut-être certains logos, il y a à la fois des associations d'aidants, la Compagnie des aidants, Avec nos proches, une association sur les jeunes aidants, Jade, on a aussi des associations de patients, dédiées à des pathologies, qui ont des actions envers les aidants, mais aussi des services d'aide à domicile, comme l'ADMR... Et puis on a aussi le label Salarié Aidant, c'est ce label que la gendarmerie vous expliquera tout à l'heure.

Vous dire qu'on ouvre l'adhésion aux personnes physiques dans deux semaines, on est très fiers de ça, l'idée, c'est de se dire que pour agir avec les aidants, pour les aidants, il faut agir aussi avec eux directement, on a déjà deux places du conseil d'administration qui sont réservées pour des aidants ou anciens aidants, donc on vous attend pour rejoindre aussi la gouvernance de l'association.

Nos trois objectifs principaux, nos trois missions, vous les voyez à l'écran. C'est d'abord d'améliorer les droits des aidants, c'est pour ça que je vais parler de politique publique, on fait des plaidoyers, des études, des interventions dans les médias, vous voyez en haut à droite le plaidoyer

annuel de cette année, qui est là, si vous souhaitez l'avoir, il est aussi téléchargeable librement sur Internet.

Rendre visibles les aidants, avec des campagnes de communication, vous voyez la photo qui est la campagne d'affichage de l'année dernière, campagne abris-bus et en ligne.

Et puis transformer la société, parce que comme les aidants sont partout, notre action vise à sensibiliser l'ensemble des acteurs pour qu'ils puissent repérer et orienter les aidants vers les ressources. Donc un travail de sensibilisation, la mobilisation autour de la Journée nationale des aidants qui a lieu tous les ans, et puis des appels à projets.

Qui sont les aidants ? Ça a été dit, peut-être rappeler que la définition telle qu'on l'entend aujourd'hui, les aidants, ce sont toutes les personnes aux liens étroits et stables qui résident ou non avec le proche aidé. On peut être aidant d'une personne âgée qui vit en institution, mais aussi d'un fils ou d'une fille qui vit à domicile et qui est en situation de handicap. De manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, donc on sépare bien la question des aidants et la question des professionnels de santé de l'aide à domicile, qui accomplissent tout ou partie des actes de la vie quotidienne.

Il y a trois grands domaines, il y a à la fois la perte d'autonomie, comme aider un parent âgé (Alzheimer, Parkinson, etc.), ça peut être aider une personne en situation de handicap, par exemple accompagner un enfant en situation de handicap, que ce soit un handicap visible ou invisible, tout ce qui est aussi maladies psychiques, notamment l'autisme. Et puis ça peut être accompagner une personne malade, un conjoint atteint d'une maladie (cancer, diabète, AVC, maladies rares...).

On voit que c'est large et que tout le monde pourrait être concerné un jour ou l'autre du fait de pathologies qui se développent de plus en plus.

Que font les aidants ? Ils aident tout ou partie des actes de la vie quotidienne. Vous connaissez cette liste, la première tâche des aidants, c'est d'abord soutenir et écouter, c'est vraiment du soutien moral, ce n'est pas forcément visible, c'est passer un coup de téléphone toutes les semaines à ses parents âgés, savoir s'ils vont bien, ce sont des visites, c'est aussi se renseigner sur la pathologie, les traitements, parfois c'est faire des choix, aider à savoir quelle stratégie médicale on met en place, c'est aussi accompagner aux rendez-vous médicaux, être là aux rendez-vous quand la personne n'est pas en capacité de comprendre ce qui va être dit, accomplir les tâches domestiques, prendre en charge les démarches administratives, gérer les finances, quand la personne ne peut pas ou plus le faire, c'est

faire intervenir des professionnels à domicile, c'est aussi les coordonner, c'est tout un travail en soi, sachant qu'on verra que les professionnels à domicile, c'est un secteur en tension, c'est très compliqué en ce moment. C'est chercher des établissements, quand une personne âgée devient de plus en plus dépendante, savoir où trouver un établissement qui correspond à nos critères et qui a une éthique, et c'est trouver des solutions de manière générale.

Donc c'est un peu plombant, cette liste, mais effectivement, on voit aussi à l'écran des interlocuteurs qui vont être hyper diversifiés selon la situation. Et on voit qu'un des enjeux, c'est le labyrinthe, savoir à qui s'adresser en fonction des enjeux. Les aidants, avant de savoir qu'il existe tout ça, il y a un temps et une énergie qui sont perdus pendant des mois.

Donc on l'a dit, de multiples casquettes, ça, c'est la campagne d'affichage de 2018, la première campagne du collectif Je T'aide, on a voulu montrer trois visages, et on verra que ça concerne tous les âges, tous les milieux socioprofessionnels, les jeunes, les personnes en emploi, les femmes, les hommes... Et pour prendre la fiche du milieu, je suis salariée, je suis mère de famille, mais je suis aussi infirmière, coordinatrice, comptable, psychologue, ambulancière, je suis aidante.

Pour accompagner son proche dans la durée, il faut comprendre qu'il faut aussi prendre soin de soi dans cette situation-là.

Quelques chiffres clés, le premier, c'est 11 millions d'aidants. C'est un chiffre qui date d'il y a quelques années déjà, l'étude de la DREES commence à dater, donc c'est un minimum, 11 millions, ça va progresser du fait du vieillissement de la population et de l'apparition de maladies chroniques.

Une personne sur deux ne connaît pas le mot « aidant ». Il y a un vrai enjeu. Si les gens ne connaissent pas le mot « aidant », ils ne peuvent pas se retrouver dans ce terme-là, dans l'accès aux droits et aux solutions, il y a un enjeu de sémantique pour que les personnes puissent se reconnaître en tant que tels. Et sur les parents en situation de handicap, on voit que c'est un des publics les plus difficiles à faire émerger cette question d'aidant puisque les parents se considèrent d'abord comme parents, à la rigueur, certaines associations maintenant évoquent le terme de parents aidants, mais il y a cet enjeu-là, que les personnes se reconnaissent en tant que tels.

Un autre chiffre clé : la part des femmes, aujourd'hui, 60% des aidants sont des femmes, on se dit que c'est à peu près égalitaire, sauf qu'elles assurent deux tiers de l'aide apportée. Donc il y a une disparité en termes de temps, par exemple, dans un couple hétérosexuel qui a un enfant en

situation de handicap, les deux parents sont aidants, mais on voit que les femmes vont passer plus de temps à s'occuper de leur enfant, à accompagner aux rendez-vous médicaux, etc. Et également dans la nature des tâches, les femmes plus dans les tâches du quotidien, auprès du soutien moral, d'accompagnement aux rendez-vous médicaux, tandis que les hommes feront peut-être plus les démarches administratives, l'engagement dans les associations, on voit aussi une disparité. Et on observe aussi un cumul dans le rôle de la parentalité aujourd'hui plus soutenu par les femmes que par les hommes, qui se cumule au rôle d'aidant et qui aura des impacts sur le travail, on va le voir juste après.

On pourrait penser qu'être aidant, c'est une question de personnes âgées, mais il y a quand même beaucoup de jeunes aidants. Ce sont des chiffres qui datent, entre 500 000 et 700 000, ça donne une idée, mais il y a beaucoup d'aidants qui sont mineurs, qui s'occupent d'un frère ou d'une sœur en situation de handicap, ou d'un parent. Donc il y a cette question de comment on sensibilise à repérer et à orienter les jeunes aidants.

70% des aidants sont en activité professionnelle, c'est un chiffre qui n'arrête pas d'augmenter ces dernières années, du fait aussi du recul de l'âge moyen des aidants, et la projection, c'est qu'on estime qu'en 2030, un actif sur quatre sera aidant. Donc la question, ce n'est pas tant : est-ce que je vais être aidant, mais : quand ?

Ce n'est plus une question minoritaire, c'est une vraie question de : comment on accompagne nos agents qui se retrouveront un jour dans cette situation-là ?

Et le dernier chiffre, 39% des aidants aident deux proches ou plus. Donc le développement aussi des cas de multi-aidance, on parle de la génération sandwich, des personnes entre 50 et 60 ans, qui commencent à s'occuper de leur parent en perte d'autonomie, peut-être aussi d'un enfant en situation de handicap, ou un conjoint avec un cancer, donc on cumule un certain nombre de difficultés ou de risques avec le nombre de personnes qu'on aide, et la complexité des situations, car les situations sont très diverses selon la personne aidée et la situation. C'est difficile de généraliser, mais plus on cumule le nombre de personnes qu'on aide, plus ça devient compliqué, on peut l'imaginer.

Un dernier chiffre, on est au ministère des finances, donc c'est intéressant, on estime à environ 11 milliards d'euros d'économies par an ce que représente la contribution des aidants pour la société, on verra comment on finance cette transition démographique, car ce sont des personnes qui donnent de leur temps et de leur santé pour s'occuper de proches.

Je vais passer vite sur les impacts forts sur les aidants, à la fois sur la... Ça va un peu vite ? Ok, je vais ralentir.

Des impacts forts, sur les aidants, sur la santé, à la fois physique et mentale, vous le voyez à l'écran, qu'on peut imaginer sur le stress, avec des impacts sur le corps et sur l'esprit, j'ai mis la notion de culpabilité des aidants, d'avoir l'impression de mal faire ou de ne pas assez en faire, et qui peut mener à l'oubli de soi, donc de sa santé et de ses projets personnels. Des impacts sur le travail, des retards, la difficulté à concilier, à articuler les temps de vie, ce qui peut mener à des réductions parfois de temps de travail, demander un mi-temps, mais quel impact sur la précarité, sur les cotisations retraite, et on voit là les femmes qui vont cumuler un certain nombre de difficultés, et les impacts sur l'isolement : j'ai moins de temps pour moi, moins de temps pour voir mes amis, donc je vais moins aller à des événements de sociabilité, quoi me font plaisir, et à la fin, un cercle qui se restreint à l'isolement.

On a fait un plaidoyer dessus en 2021, si ça vous intéresse.

Après ces aspects un peu lourds sur les impacts et les risques, je souhaitais mettre en avant quand même les côtés positifs de l'aidance. Ce que disent les aidants, et peut-être que vous l'expérimentez aussi, c'est que ça transforme la relation que vous avez avec votre proche, beaucoup de personnes disent qu'ils n'ont jamais été aussi proche de leur proche dans ces moments-là, et ça crée un lien plus fort avec la personne aidée, parfois aussi avec la famille, et puis des compétences ou des ressources que les personnes ne pensaient pas avoir et qu'elles se découvrent durant l'aidance. L'aidance, ça dure des années, c'est rarement quelques mois. Et pour faire le lien avec le ministère des finances, en tant qu'agents, dans votre carrière aussi, des compétences utiles au monde professionnel, aujourd'hui, il y a des études qui sont sorties sur les compétences développées par les aidants, et on se rend compte que ces compétences sont celles qui sont les plus recherchées sur le marché du travail actuellement : la gestion du stress, la résolution de problèmes complexes, l'anticipation, l'autonomie, et évidemment l'intelligence émotionnelle.

Donc pour résumer les enjeux, on a un peu touché du doigt les différents thèmes, déjà un enjeu de transition démographique, encore une fois, les aidants, c'est sur trois domaines, la perte d'autonomie, le handicap, la maladie, mais on voit que ce qui est le plus représenté aujourd'hui, c'est la perte d'autonomie, ce qui va se développer demain, c'est la perte d'autonomie, donc il y a un enjeu sur ce sujet. Un enjeu de prévention et de santé, car les aidants n'ont pas les moyens de s'occuper d'eux, rognent

sur leur santé, donc il n'y a pas cette prévention et il y a des pathologies qui se développent parce qu'on est aidant. L'équité femmes-hommes, car c'est encore beaucoup les femmes qui supportent le rôle d'aidant aujourd'hui en France. Un enjeu d'emploi et de performance, de comment on valorise ses compétences. La lutte contre la précarité car il y a encore beaucoup de reste à charge. Un enjeu de reconnaissance par les aidants eux-mêmes, mais aussi par la société. Et puis un enjeu de démocratie, comment on permet aux aidants de participer aux politiques publiques qui les concernent.

Pour conclure en deux minutes, un point sur les politiques publiques dédiées qui sont finalement assez récentes. Le mot d'aidant est assez récent parce que, avant, et encore aujourd'hui, on peut entendre « la famille, les proches », mais ça ne reflète pas la réalité, car souvent, il y a un ou deux aidants, le reste, ce sont des personnes qui suivent, mais qui ne gèrent pas au quotidien une aide. Ce mot est récent, en 2010, il y a eu la création de la première Journée nationale des aidants, qui a lieu chaque année le 6 octobre. En 2015, la définition officielle que j'ai donnée en introduction. Et puis 2020-2022, la première stratégie dédiée aux aidants. Donc 21 propositions entièrement dédiées aux aidants, et un volet 2 est en cours de construction.

Dans cette stratégie, on retient la création d'un congé de proche-aidant pour les aidants à l'emploi, avec certaines limites, car c'est un congé dans une vie, alors qu'on peut être aidant de plusieurs personnes en même temps et plusieurs fois dans sa vie.

Donc ces politiques publiques ne répondent pas aux enjeux, c'est le constat que l'on fait avec l'ensemble de nos membres et les acteurs du secteur, la problématique n°1, c'est que les proches aidés trouvent des structures et des professionnels dédiés proches de chez eux, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, il n'y a pas assez de structures, pas assez de professionnels, et un manque de professionnels formés au repérage des aidants. Si vous allez aujourd'hui avec votre aidé chez le médecin traitant, il y a peu de chance qu'il vous dise : et vous, vous êtes aidant, est-ce que vous prenez soin de votre santé, comment je peux vous aider ?

Des aides financières toujours insuffisantes pour la personne aidée, mais c'est aussi souvent l'aidant qui participe aux finances, donc comment on règle un peu cette question-là. La complexité des démarches, ce labyrinthe difficile à appréhender, comprendre qui sont les acteurs clés. Il y a très peu de droits pour les aidants, car aujourd'hui, il y a un congé de proche aidant, c'est seulement pour les aidants en emploi, et le droit au répit,

seulement si le proche aidé rentre dans une certaine case. Et des professionnels de santé qui ne sont pas formés à repérer un aidant et à pouvoir l'orienter vers les solutions existantes. Au final, les aidants pallient les carences d'un système, sans reconnaissance d'un travail qui est finalement gratuit et invisible, et qui sont du coup épuisés. Donc une nécessité d'un véritable changement de vision de la part des décideurs, pour mettre en place des moyens pour accompagner la société dans cette transition, on parle de transition écologique, il y a aussi cette transition démographique qu'on voit arriver et pour laquelle on n'est pas préparés.

Un mot sur les ressources, sachez qu'il y a des associations dédiées aux aidants, et aussi toutes les associations de patients qui ont en général un volet aidants, la Ligue contre le cancer, France Parkinson, etc., il y a en général des choses pour les aidants, et vous pouvez trouver de l'information, des formations en ligne ou en présentiel, des groupes de parole, des lignes d'écoute téléphonique anonymes et gratuites, un accompagnement social et psychologique, des séjours de répit...

Les ressources, vous pouvez les trouver sur notre site Internet et aussi sur la plateforme Ma Boussole Aidants, la plupart des associations ont rejoint cette plateforme pour mettre leurs ressources dessus, la CNSA et la Caisse des dépôts a rejoint la plateforme récemment.

Un mot sur le rôle de chacun en tant qu'agents du ministère des finances, il y a un rôle à jouer de la part des politiques publiques, des décideurs, des associations, de la part des professionnels médico-sociaux et médicaux, il y a encore des choses à pousser, on a parlé d'un guide pour les aidants, mais comment on va plus loin ? On peut s'inspirer de ce qui sera dit par la gendarmerie tout à l'heure, comment on forme les managers et les directions à repérer les salariés aidants et à les orienter, comment on est mieux disant sur ce congé de proche aidant, sur la flexibilité, le télétravail, et sur un pouvoir d'information du ministère via Intranet et les outils existants, vers des dispositifs qui existent déjà, et on voit apparaître des aides financières ou des accompagnements financiers, on voit que la palette d'outil est très large pour les employeurs pour accompagner leurs salariés, et je pense que ça pourrait être un rôle de l'association de pousser aussi ces mesures en interne pour tous les agents qui sont aidants ou qui vont le devenir demain. Merci pour votre attention, j'aurai le plaisir d'échanger avec vous dans les 6 minutes qui nous restent.

***Propos de l'animateur-modérateur, Jean-Claude Dourousseaud***

- Merci beaucoup. Je vois que vous êtes attentive au temps !

Si vous avez des questions dans la salle, levez la main et je viens vous voir avec le micro. Y a-t-il des questions qui ont été posées en distanciel ?

***Propos du modérateur Zoom, trésorier général de l'APAH-Finances, Thierry Prévostel***

- Serait-il possible d'obtenir des flyers du Collectif ?

On pourra les faire passer, les diffuser.

Et mettre un lien pour qu'on puisse vous joindre directement.

***Propos de l'animateur-modérateur, Jean-Claude Durousseaud***

- La question du lien est importante, elle m'amène à la question des ressources externes, on en a parlé un petit peu, parce que c'est une jungle en fait, quand on rentre dans le monde de l'aide, entre les ressources internes à son entreprise ou à son ministère et les ressources externes, comment on s'y retrouve dans cette jungle ?

***Propos de la déléguée générale du collectif « Association Je t'Aide », Morgane Hiron***

- Sur la question de la jungle et du labyrinthe, effectivement, il y a au moins deux volets à avoir en tête, c'est effectivement ce qui vient le plus naturellement entre guillemets, c'est : qu'est-ce que je peux mettre en place pour mon proche aidé ? Quels sont les professionnels qu'on peut trouver pour son proches, les aides financières pour aménager le domicile, pour que la personne puisse avoir ses besoins remplis. Ça, c'est ce à quoi on pense assez rapidement, et l'interlocuteur va être différent selon la pathologie. Sur la slide qu'on a vue, personnes âgées, les CLIC, le Département, pour le handicap, ce sont les MDPH, beaucoup de ressources aussi dans les mairies et les CCAS, et effectivement les deux sites gouvernementaux qui sont assez bien faits : [pourlespersonnesagees.fr](http://pourlespersonnesagees.fr) notamment.

Il y a des ressources en tant qu'aidants, et on voit que c'est assez large, déjà le fait de s'informer, c'est une première chose. J'ai parlé de formation en ligne, on me demande souvent pour se former à quoi, elles sont à la fois pour des gestes techniques, pour changer un bas de contention par exemple, comment déplacer une personne d'un lit à un fauteuil, mais il y a aussi des formations plus transversales, comment j'identifie mes limites, comment je réponds à une personne qui a un Alzheimer et qui me pose quinze fois la même question, etc.

Et puis il y a les associations d'aidants qui sont présentes sur tout le territoire, et les plateformes de répit, il y en a une dans chaque territoire, ça

va être votre interlocuteur sur votre territoire, qui va connaître tous les acteurs autour et qui va pouvoir vous réorienter vers les ressources qui existent. Donc qu'est-ce que je fais pour mon proche, et qu'est-ce que je mets en place pour moi ?

***Propos de l'animateur-modérateur, Jean-Claude Durousseaud***

- On retrouve tout ça sur le site Ma Boussole ?

***Propos de la déléguée générale du collectif « Association Je t'Aide », Morgane Hiron***

- Ma Boussole Aidant, son but, c'est d'être une boussole, donc on pousse toutes les personnes qui ont des ressources pour les aidants à se référencer sur cette plateforme. Et la puissance de cette boussole, c'est d'avoir été rejointe par le monde associatif, mais aussi par les pouvoirs publics que sont la CNSA et la Caisse des dépôts pour centraliser les informations dans cet outil.

***Propos de l'animateur-modérateur, Jean-Claude Durousseaud***

- Cette boussole, elle est importante parce que pour continuer sur ce sujet, on est déboussolé quand on est aidant, on peut rentrer brutalement dans le monde de l'aidance, et parfois, on ne s'aperçoit pas qu'on y entre. On ne se rend pas compte qu'on est aidant, vous le disiez tout à l'heure.

***Propos de la déléguée générale du collectif « Association Je t'Aide », Morgane Hiron***

- Effectivement, des fois, on commence par faire une visite par semaine à ses parents âgés, puis ça se double de : je fais les courses, un repas, etc. Et la difficulté parfois à déléguer, on se sent très seul, quand il y a une fratrie, on sait que c'est soit l'aîné, soit le conjoint, soit celui qui habite le plus proche, donc comment on arrive à responsabiliser son entourage, parce que sinon, ce n'est pas durable d'être la seule personne, et ça angoisse beaucoup les aidants aussi de se dire : si moi je pars à l'hôpital pour X ou X raison, qui s'occupe de mon proche ? Donc l'idée de déléguer dans un environnement assez diverse, ça peut être des associations de bénévoles qui peuvent par exemple prendre en charge des visites de courtoisie, aller chercher les courses, etc., ça permet de réduire la charge, de la partager, ça permet de réduire le stress, le but est d'envisager tous les cas possibles, pour couvrir un certain nombre de besoins et de risques le jour où ça arrive, pour tenir dans la durée puisque, aider, malheureusement, ça dure en général des années.

***Propos de l'animateur-moderateur, Jean-Claude Durousseaud***

- Une dernière question avant d'entamer la table ronde ?

Non, il n'y a plus de questions ?

***Propos du modérateur Zoom, trésorier général de l'APAH-Finances, Thierry Prévostel***

- Il y a un certain nombre de personnes en distanciel qui se plaignent qu'il y a des micros qui sont restés ouverts, et ça perturbe énormément les discussions, merci à ces personnes de couper leurs micros s'il vous plaît.

Merci beaucoup.

***Propos de l'animateur-moderateur, Jean-Claude Durousseaud***

- Je viens vous voir et ce sera... D'habitude, il y a des petites hôtesse...

Là, je suis la petite hôtesse... Allez...

***Propos recueillis dans la salle, anonyme... pas de présentation***

- Merci. Vous avez parlé des compétences développées par les aidants, je voulais savoir si... On nous a expliqué qu'une VAE était possible pour valoriser ces compétences, qui deviennent du coup des compétences professionnelles, est-ce que vous avez un regard sur les parcours qui peuvent être suivis en fait ?

***Propos de la déléguée générale du collectif « Association Je t'Aide », Morgane Hiron***

- Merci pour cette question sur la VAE, c'est vrai que c'est un sujet que les associations portent, même si ce n'est pas le sujet prioritaire, on l'a vu au regard des enjeux, donc ça a été introduit dans la récente loi sur le marché du travail, de se dire qu'il faut valoriser les compétences des aidants. La crainte qu'on a, c'est qu'on se focalise sur des compétences techniques qui servent au secteur du médico-social qui est en tension, donc un peu l'impression de cette adéquation qu'on cherche entre un secteur en tension, des aidants qui pourraient être intéressés par le secteur du médico-social, on voit que les aidants en emploi, leur priorité, c'est de garder leur emploi, ceux qui ne sont pas en emploi, c'est d'en trouver un, mais ça va concerner un nombre minime d'aidants, ça concerne un certain nombre de personnes, peut-être pas très qualifiées ou qui ont trouvé un goût, un sens, c'est important de leur permettre cela, mais ce qu'on souhaite proposer, c'est vraiment l'ensemble des compétences, notamment les transversales, et sur les parcours, on voit que ce sont tellement des compétences transversales que ça peut correspondre à n'importe quel parcours, c'est plutôt : qu'est-ce

qu'on met en place pour que les aidants aient le choix d'être aidant ou pas, et le choix d'une carrière professionnelle, soit d'avoir une progression...

***Propos de l'animateur-moderateur, Jean-Claude Dourousseaud***

- Il y a un petit problème de micro...

Allez-y.

***Propos de la déléguée générale du collectif « Association Je t'Aide », Morgane Hiron***

- L'idée, c'est de pouvoir permettre aux aidants en emploi d'évoluer dans leur emploi ou d'en trouver un autre...

Pour conclure sur cette question sur les parcours, il n'y a pas un parcours parce que les aidants sont partout, ils ont un bac+0, +5, +7, l'idée est de leur donner des outils de plus pour leur donner plus de choix dans leur parcours professionnel. Après un cancer, souvent, on voit des changements professionnels assez radicaux, donc l'idée est de leur permettre un outil de plus à leur arc, sans avoir ce côté : ils ont fait des actes médico-sociaux, ça ferait des super aides à domicile.

***Propos de l'animateur-moderateur, Jean-Claude Dourousseaud***

- Il n'y a pas un parcours, des parcours, il n'y a pas un aidant, il y a des aidants, il y a des droits, et ça va être l'objet de la table ronde qu'on va commencer maintenant.

Je vous remercie Morgane.

***Propos du modérateur Zoom, trésorier général de l'APAH-Finances, Thierry Prévostel***

- Une petite question, en termes de garde d'enfants en situation de handicap, il est très difficile de trouver. Existe-il des alternatives au périscolaire, entreprises de garde qui refusent l'accueil ?

***Propos de l'animateur-moderateur, Jean-Claude Dourousseaud***

- On va peut-être le garder pour tout à l'heure sur les droits des aidants, sinon, on ne va jamais commencer cette table ronde.

***Propos du modérateur Zoom, trésorier général de l'APAH-Finances, Thierry Prévostel***

- Simplement demander à la personne qui a l'iPhone et le Galaxy S6 Edge de couper son micro s'il vous plaît, parce que c'est perturbant, et ça perturbe toutes les discussions.

Il y a une personne qui remercie pour la présentation et l'intervention de qualité.

***Propos de l'animateur-moderateur, Jean-Claude Dourousseaud***

- Voilà, il n'y a personne qui gêne sur le parking ? Sinon, il faut en profiter !